

Fiche Pratique – Financements possibles pour un projet Percussion 40 Batteurs en Collège / Lycée

Objet du projet

****Titre du projet**** : Les 40 BIS du collège ou lycée

****Nature**** : Projet culturel et artistique s'appuyant sur la pratique de percussion Africaine comme soutien sur objectifs du PEAC (trois piliers : Fréquenter / Pratiquer / S'approprier).

****Public concerné**** : Élèves de collège ou lycée (toutes filières générales, technologiques ou professionnelles).

****Objectifs pédagogiques**** :

<https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/le-parcours-eac>

- Développer un projet de création impliquant une pratique musicale collective en lien avec le parcours mis en place par l'établissement ;
- sensibiliser les élèves à une démarche de création artistique favorisant l'appropriation des expressions culturelles présentes par l'utilisation des ressources présentes sur le territoire ;
- participer à la valorisation du parcours l'éducation artistique dans le parcours scolaire
- Renforcer le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC) avec la vigilance d'inclure les objectifs de formations issus des trois piliers comme critère d'évaluation.

Sources de financement possibles

1. Financements institutionnels

- Rectorat / DAAC : Projet PEAC, dispositifs "Arts et culture", PAC. Dossier à déposer.
- conseil Régional (lycées) : Subventions aux projets éducatifs et culturels ;
- conseil Départemental (collèges) : Appels à projets éducatifs ou culturels ;
- DESDN: PEAC renforcé, soutien à la création culturelle scolaire part le biais de la plateforme ADAGE ;
- DRAC : EAC en lien avec le service/ structure culturelle de la commune ;
- Ville / Communauté de Communes : Subventions aux activités culturelles scolaires.

2. Financements éducatifs nationaux

- Pass Culture scolaire : Utilisation des crédits Pass Culture.
- Fondations privées (ex : Fondation Crédit Mutuel, Fondation Banque Populaire, Fondation Orange) : Dossier de subvention.

3. Financements internes ou participatifs

- FSE / Maison des Lycéens : Aide au financement.
- Participation symbolique des familles : Option sous accord du chef d'établissement.
- Organisation d'événements internes : Tombolas, ventes, concerts.
- Financement participatif externe : Plateformes comme HelloAsso, Leetchi.

Conseils pour faciliter l'élaboration du dossier

- Intégrer le projet dans le PEAC.
- Justifier les objectifs pédagogiques.
- Mutualiser plusieurs classes.
- Prévoir un calendrier précis.
- Joindre un devis détaillé.
- Impliquer enseignants et vie scolaire.



Contacts du projet

Compagnie 40 BATTEURS
Marie-Françoise GONDOL présidente
06/20/84/07/72
contact@40batteurs.com
www.40batteurs.com

Informations utiles

- Impliquer une production d'élèves.
- Inscrire le projet dans la dynamique d'établissement.
- Associer préparation pédagogique et valorisation des compétences.